

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Islet, tenue le 5 août 2019 à 19 h 45 à l'édifice municipal sis au 284, boulevard Nilus-Leclerc et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Florian Pelletier
 Pascal Bernier
 Raymond Caron
 Jean Lacerte

Sièges # 1 et # 3 vacants.

Formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-François Pelletier, maire.

Marie-Josée Bernier agit à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe.

248-08-2019

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Sous réserve d'y ajouter les points suivants :

- Autorisation d'adhésion – Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet;
- Mot d'encouragement à monsieur Alain Lord;

Il est proposé par monsieur Florian Pelletier, appuyé par monsieur Raymond Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, le projet d'ordre du jour suivant :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2019;
 - 3.2 Dépôt d'un procès-verbal concernant une modification au procès-verbal du 3 décembre 2018 pour la résolution 399-12-2018.
4. **AVIS DE MOTION**

5. **RÈGLEMENTATION**
 - 5.1 Adoption du 2e projet de règlement modifiant les règlements d'urbanisme.
6. **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET ÉCOCENTRE**
 - 6.1 Demande de soumissions – Achat de sel à déglacage;
 - 6.2 Demande de soumissions – Sable tamisé pour abrasif;
 - 6.3 Adjudication – Accotement du chemin des Belles-Amours.

7. **SERVICE DE GESTION DES EAUX**
 - 7.1 Adjudication – Achat de sel pour l’usine de traitement de l’eau potable.
8. **SERVICE D’URBANISME**
 - 8.1 Approbation – Projet de rénovation visé par le PIIA – 388 chemin des Pionniers Est;
 - 8.2 Nomination d’un fonctionnaire adjoint – Règlement Q2, r.22 et règlements d’urbanisme;
 - 8.3 Orientation – Plan d’action contre l’agrile du frêne;
9. **SERVICE DES LOISIRS, DES ARTS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE**

10. **SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

11. **SERVICE ADMINISTRATIF**
 - 11.1 Nomination de monsieur Louis Breton à titre de directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité;
 - 11.2 Autorisation de signature d’effets bancaires et de différents documents – Monsieur Louis Breton, directeur général et secrétaire-trésorier;
 - 11.3 Dépôt – Lettre de démission – Monsieur Alain Lord – Conseiller poste # 1;
 - 11.4 Représentant – Office municipal d’Habitation de L’Islet;
 - 11.5 Demande de commandite – Projet Murale Francophonie 2019 – École Saint-François-Xavier;
 - 11.6 Demande d’aide financière – Tournoi de Golf des gens de L’Islet;
 - 11.7 Demande d’aide financière – Renouvellement de conduites d’aqueduc et d’égout – Programme Fimeau Volet 1.1;
 - 11.8 Autorisation d’achat – Plaque d’identification – Salle des Habitants;
 - 11.9 Autorisation d’achat – Porte arrière du garage municipal;
 - 11.10 Autorisation d’inscription – Colloque de la zone Beauce-Côte-Sud - ADMQ
 - 11.11 Demande d’appui Canadien National - Semaine de la sécurité ferroviaire;
 - 11.12 Autorisation de paiement – Honoraires professionnels d’architecture – Groupe d’Artech inc. – Restauration de l’enveloppe et rénovation/intégration du portique d’accès universel au sous-sol de la Salle des Habitants;
 - 11.13 Autorisation de fermeture et de cession de l’ancien chemin des Belles-Amours 2 938 969;
 - 11.14 Renouvellement de l’entente de service aux sinistrés – Croix-Rouge canadienne
12. **SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**
 - 12.1 Dépôt – Lettre – Mutuelle des municipalités du Québec – Importance des schémas de couverture de risques en sécurité incendie.
13. **SERVICE DES FINANCES MUNICIPALES**
 - 13.1 Adoption des comptes et des différents documents financiers.
Municipalité de L’Islet : 215 550.84 \$ Camping et piscine : 8 212.38 \$
14. **AFFAIRES DIVERSES**
15. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
16. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

- 249-08-2019 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2019 :**
- Il est proposé par monsieur Raymond Caron, appuyé par monsieur Pascal Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 juillet 2019.
- 250-08-2019 **DÉPÔT D'UN PROCÈS-VERBAL CONCERNANT UNE MODIFICATION AU PROCÈS-VERBAL DU 3 DÉCEMBRE 2018 POUR LA RÉOLUTION 399-12-2018 :**
- CONSIDÉRANT QUE le 3 décembre 2018, le Conseil municipal de L'Islet a approuvé une demande de dérogation mineure pour le 280, rue Notre-Dame (Vico Le Groupe inc.), comme l'indique la résolution numéro 399-12-2018;
- CONSIDÉRANT QUE la correction fait suite à une erreur qui apparaît évidente à la simple lecture du document soumis à l'appui lors de la décision prise;
- EN CONSÉQUENCE, je, soussignée Marie-Josée Bernier, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, modifie le procès-verbal du 3 décembre 2018, résolution 399-12-2018 de la façon suivante :
- Dans le premier considérant, on aurait dû lire 42 000 poulets au lieu de 84 000 poulets.
- 251-08-2019 **ADOPTION DU 2E PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS D'URBANISME :**
- Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Raymond Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le 2^e projet de règlement modifiant les règlements d'urbanisme.
- 252-08-2019 **DEMANDE DE SOUMISSION – ACHAT DE SEL À DÉGLAÇAGE :**
- Il est proposé par monsieur Raymond Caron, appuyé par monsieur Jean Lacerte et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la demande de soumission pour l'achat de sel à déglacage pour l'entretien des chemins de la saison d'hiver 2019-2020.
- 253-08-2019 **DEMANDE DE SOUMISSION – SABLE TAMISÉ POUR ABRASIF :**
- Monsieur Pascal Bernier, conseiller, déclare ses intérêts et se retire de la prise de décision de cette résolution.
- Il est proposé par monsieur Raymond Caron, appuyé par monsieur Florian Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la demande de soumission pour l'achat de sable tamisé pour abrasif pour l'entretien des chemins de la saison d'hiver 2019-2020.

254-08-2019

ADJUDICATION – ACCOTEMENT DU CHEMIN DES BELLES-AMOURS :

Monsieur Pascal Bernier, conseiller, déclare ses intérêts et se retire de la prise de décision de cette résolution.

CONSIÉRANT QUE la municipalité doit procéder à des travaux de gravelage des accotements de la partie du chemin des Belles-Amours suite à des travaux d'asphaltage;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été déposées :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Raymond Caron, appuyé par monsieur Florian Pelletier et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat de gravelage des accotements de la partie chemin des Belles-Amours au montant de 4 278.32 \$ aux Entreprises Lévisiennes inc.

ADJUDICATION – ACHAT DE SEL USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE :

Aucune soumission reçue.

255-08-2019

APPROBATION – PROJET DE RÉNOVATION VISÉ PAR LE PIIA – 388 CHEMIN DES PIONNIERS EST :

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de L'Islet a adopté un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour le corridor de la route 132 et les aires patrimoniales définies au schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement de la MRC de L'Islet;

CONSIDÉRANT QUE la taille des fenêtres avant n'est pas celle d'origine et que les nouvelles fenêtres devraient revenir à la dimension initiale des fenêtres de la résidence;

CONSIDÉRANT QUE pour respecter l'alignement des ouvertures, le haut des fenêtres du rez-de-chaussée à l'avant devrait être aligné avec le haut de la porte d'entrée;

CONSIDÉRANT QUE le style de fenêtre à guillotine, qui est choisi, est recommandable pour une résidence du style vernaculaire américain;

CONSIDÉRANT QUE le changement des fenêtres proposé respecte l'apparence compatible avec le style de la résidence;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a fait l'objet d'une analyse auprès des membres du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Raymond Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le changement des 6 fenêtres, à condition que le haut de celles du rez-de-chaussée à l'avant soit aligné avec le haut de la porte d'entrée.

- 256-08-2019 **NOMINATION D'UN FONCTIONNAIRE ADJOINT - RÈGLEMENT Q2, r.22 ET RÈGLEMENTS D'URBANISME :**
- Il est proposé par monsieur Florian Pelletier, appuyé par monsieur Jean Lacerte et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer le coordonnateur-technicien du service d'urbanisme monsieur Alexandre Potvin, à titre de fonctionnaire adjoint à l'application du règlement provincial Q-2, r.22, ainsi qu'à l'application des règlements d'urbanismes.
- 257-08-2019 **AGRILE DU FRÊNE :**
- CONSIDÉRANT QUE depuis 2017, plusieurs citoyens préoccupés par les risques d'une infestation par l'agrile du frêne sont venus demander au service d'urbanisme de la municipalité quel est le plan d'action municipal;
- CONSIDÉRANT QUE la municipalité de L'Islet a identifié un premier site d'infestation de l'agrile de frêne en juillet 2019;
- CONSIDÉRANT QUE l'impact financier du plan d'action peut être variable si la municipalité fournit une aide au traitement ou à l'abattage des arbres affectés, ou bien à la plantation de nouveaux arbres;
- CONSIDÉRANT QUE les enjeux principaux sont paysagers et pour la conservation d'une bande riveraine aux abords du fleuve;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Jean Lacerte et résolu à l'unanimité des conseillers d'orienter le plan d'action contre l'agrile du frêne vers la création d'un programme de reboisement et d'exclure l'implication financière dans les traitements et l'abattage de frênes.
- 258-08-2019 **NOMINATION DE MONSIEUR LOUIS BRETON À TITRE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ :**
- Il est proposé par monsieur Raymond Caron, appuyé par monsieur Jean Lacerte et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur Louis Breton à titre de directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de L'Islet.
- 259-08-2019 **AUTORISATION DE SIGNATURE D'EFFETS BANCAIRES ET DE DIFFÉRENTS DOCUMENTS – MONSIEUR LOUIS BRETON, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER :**
- Il est proposé par monsieur Florian Pelletier, appuyé par monsieur Jean Lacerte et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur Louis Breton, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Islet, les effets bancaires, les contrats, et les différents documents de la municipalité.

**DÉPÔT – LETTRE DE DÉMISSION – MONSIEUR ALAIN LORD –
CONSEILLER POSTE # 1 :**

Monsieur Jean-François Pelletier, maire, dépose la lettre de démission de monsieur Alain Lord à titre de conseiller au poste # 1.

AVIS DE POSTE VACANT – CONSEILLER POSTE # 1 :

Conformément à l'article 333 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le directeur général et secrétaire-trésorier avise le conseil municipal de la vacance, depuis le 1^{er} août dernier, au poste de conseiller # 1 suite à la démission de monsieur Alain Lord.

260-08-2019

REPRÉSENTANT – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE L'ISLET :

Il est proposé par monsieur Jean Lacerte, appuyé par monsieur Pascal Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur Denis Proulx, à titre de représentant de la Municipalité de L'Islet.

261-08-2019

**DEMANDE DE COMMANDITE – PROJET MURALE FRANCOPHONIE 2019 –
ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER :**

Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Raymond Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer une aide financière de 322.50 \$ comme partenaire-commanditaire dans le projet de La Francoderole, la plus grande œuvre artistique au monde réalisé par les enfants de la Francophonie, afin que tous les enfants de l'école Saint-François-Xavier puissent participer à cette œuvre.

262-08-2019

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – TOURNOI DE GOLF DES GENS DE
L'ISLET :**

Il est proposé par monsieur Florian Pelletier, appuyé par monsieur Jean Lacerte et résolu à l'unanimité des conseillers de verser une aide financière de l'ordre de 250 \$ pour le tournoi de golf des gens de L'Islet.

263-08-2019

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES –
FIMEAU :**

Monsieur Pascal Bernier, conseiller, déclare ses intérêts et se retire de la prise de décision de cette résolution.

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du guide relatif au programme FIMEAU, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;

ATENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au

programme FIMEAU et pour recevoir le versement de cette aide financière;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Raymond Caron, appuyé par monsieur Jean Lacerte et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de L'Islet s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité de L'Islet s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs cadres, fonctionnaires, employés, sous-traitants ou agents, contre toutes les actions, qu'elle soit de nature contractuelle, délictuelle ou autre, réclamations et demandes, pertes, coûts, dommages, poursuites ou autres procédures intentées par quiconque ou contre toutes les actions occasionnées par une blessure, dommage ou perte ou la destruction de biens, une perte économique ou une atteinte aux droits dus, découlant directement ou indirectement d'un projet financé avec l'aide financière du programme FIMEAU;

QUE la Municipalité de L'Islet s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme FIMEAU et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

QUE la Municipalité de L'Islet s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme FIMEAU associés à son projet, incluant tout dépassement de coûts et toute directive de changements;

QUE la Municipalité de L'Islet s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;

QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme FIMEAU.

264-08-2019

AUTORISATION D'ACHAT – PLAQUE D'IDENTIFICATION – SALLE DES HABITANTS :

Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Jean Lacerte et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'une plaque d'identification pour la Salle des Habitants au montant de 1 530.00 \$ plus les taxes auprès de la compagnie les Enseignes Dumas.

265-08-2019

AUTORISATION D'ACHAT – PORTE ARRIÈRE DU GARAGE MUNICIPAL :

Il est proposé par monsieur Raymond Caron, appuyé par monsieur Florian Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le remplacement de 3 sections de la porte

arrière du garage, pour la somme approximative de 1 747.65 \$ plus taxes, auprès de la compagnie Porte Multy.

266-08-2019

AUTORISATION D'INSCRIPTION – COLLOQUE DE LA ZONE BEAUCE-CÔTE-SUD – ADMQ :

Il est proposé par monsieur Jean Lacerte, appuyé par monsieur Raymond Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, Louis Breton et la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, Marie-Josée Bernier à participer au Colloque de zone organisé par l'Association des directeurs municipaux du Québec les 11 et 12 septembre prochain à Lévis.

Il est de plus résolu de défrayer, au montant de 230 \$ plus taxes, les frais d'inscription au colloque auxquels s'ajoutent les frais de déplacement.

267-08-2019

APPUI À LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE :

ATTENDU QUE la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 23 au 29 septembre 2019;

ATTENDU QU' il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens;

ATTENDU QU' Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

ATTENDU QU' Opération Gareautrain demande au conseil de ville d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Raymond Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 23 au 29 septembre 2019.

268-08-2019

AUTORISATION DE PAIEMENT – HONORAIRES PROFESSIONNELS D'ARCHITECTURE – GROUPE D'ARTECH INC. – RESTAURATION DE L'ENVELOPPE ET RÉNOVATION/INTÉGRATION DU PORTIQUE D'ACCÈS UNIVERSEL AU SOUS-SOL DE LA SALLE DES HABITANTS :

Il est proposé par monsieur Jean Lacerte, appuyé par monsieur Pascal Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, pour la somme de 2 334.00 \$ plus taxes et plus les

frais de déplacement, le paiement de la facture présentée par Groupe D'Artech inc. à l'égard des honoraires professionnels reliés au projet de restauration de l'enveloppe et rénovation/intégration du portique d'accès universel au sous-sol de la Salle des Habitants.

269-08-2019

AUTORISATION DE FERMETURE ET DE CESSION DE L'ANCIEN CHEMIN DES BELLES-AMOURS – LOT 2 938 969 :

Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Raymond Caron et résolu à l'unanimité des conseillers de déclarer la fermeture à la circulation automobile de l'ancien chemin des Belles-Amours connu et désigné comme étant le lot 2 938 969 du cadastre officiel du Québec et de la circonscription foncière de L'Islet et de procéder à la cession de celui-ci.

Il est de plus résolu d'autoriser monsieur Jean-François Pelletier, maire et monsieur Louis Breton, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Islet le contrat de cession de terrain connu et désigné comme étant le lot 2 938 969.

270-08-2019

RENOUVELLEMENT – ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS – SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE :

Il est proposé par monsieur Florian Pelletier, appuyé par monsieur Raymond Caron et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'entente de services aux sinistrés à intervenir avec la Société canadienne de la Croix-Rouge et ainsi acquitter, au montant de 654.16 \$, la contribution financière s'y rattachant.

DÉPÔT – LETTRE – MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – IMPORTANCE DES SCHÉMAS DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE :

Monsieur Jean-François Pelletier, maire, dépose une lettre présentée par la Mutuelle des municipalités du Québec concernant l'importance des schémas de couverture de risques en sécurité incendie.

271-08-2019

ADOPTION DES COMPTES ET DES DIFFÉRENTS DOCUMENTS FINANCIERS :

Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Jean Lacerte et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la liste des comptes à payer en date du 2 août 2019 pour la somme de 215 550.84 \$ ainsi que les comptes à payer du Camping Rocher Panet et de la piscine pour la somme de 8 212.38 \$.

272-08-2019

MOTION D'ENCOURAGEMENT – MONSIEUR ALAIN LORD :

Il est proposé par monsieur Raymond Caron, appuyé par monsieur Jean Lacerte et résolu à l'unanimité des conseillers de faire parvenir une lettre à monsieur Alain Lord afin de le remercier pour son implication auprès de la municipalité et une motion d'encouragement pour le combat qu'il mène contre la maladie.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Conformément à l'article 150 du Code municipal, une période de questions a eu lieu lors de la présente séance.

273-08-2019

LEVÉE DE LA SÉANCE :

À 20 h 25, il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Raymond Caron et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit et est levée.

MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Par _____ maire

Par _____ directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe